

PRESSE - INFO - PRESSE

LE ROLE DE L'OTAN PAR RAPPORT AU CONFLIT DU KOSOVO

HISTORIQUE

Le Kosovo se situe dans le sud de la Serbie et compte une population mixte dont la majorité est constituée d'Albanais de souche. La région a bénéficié d'une large autonomie au sein de l'ex-Yougoslavie jusqu'en 1989, lorsque le dirigeant serbe, Slobodan Milosevic, en modifia le statut, lui retirant son autonomie et la plaçant sous le contrôle direct de Belgrade, la capitale serbe. Les Albanais du Kosovo s'opposèrent vigoureusement à cette décision.

Au cours de 1998, le conflit ouvert entre les forces militaires et de police serbes et les forces des Albanais du Kosovo fit plus de 1500 morts parmi ces derniers et contraignit 400 000 personnes à quitter leurs maisons. L'escalade du conflit, ses conséquences sur le plan humanitaire et les risques de débordement dans d'autres pays suscitèrent une vive inquiétude dans la communauté internationale. Le mépris affiché par le président Milosevic à l'égard des efforts diplomatiques déployés pour parvenir à un règlement pacifique du conflit et le rôle déstabilisateur joué par les forces militantes des Albanais du Kosovo furent une source de préoccupation supplémentaire.

Le 12 juin 1998, le Conseil de l'Atlantique Nord, réuni au niveau des Ministres de la défense, demanda que soient évaluées de nouvelles mesures susceptibles d'être prises par l'OTAN face à la crise qui se développait au Kosovo. Un grand nombre de solutions furent alors envisagées.

Le 13 octobre 1998, à la suite d'une dégradation de la situation, le Conseil de l'OTAN autorisa des ordres d'activation en vue de frappes aériennes. Le but de cette décision était de soutenir les efforts diplomatiques visant à amener le régime de Milosevic à retirer ses forces du Kosovo et à coopérer pour mettre un terme à la violence et faciliter le retour des réfugiés chez eux. Au dernier moment, après de nouvelles initiatives diplomatiques, notamment des visites à Belgrade du Secrétaire général de l'OTAN, des émissaires américains, MM. Holbrooke et Hill, du Président du Comité militaire de l'OTAN, le général Naumann, et du Commandement suprême des forces alliées en Europe, le général Clarke, le président Milosevic accepta de se conformer aux exigences fixées, et les frappes aériennes furent annulées.

La résolution 1199 du Conseil de sécurité des Nations Unies exprima, entre autres, la profonde préoccupation des membres devant l'usage abusif de la force de la part de l'armée yougoslave et des forces de sécurité serbes, et appela les deux parties au conflit à accepter un cessez-le-feu. Dans l'esprit

de cette résolution, des limites furent convenues s'agissant de l'ampleur numérique des forces serbes au Kosovo et de la portée de leurs opérations, après la conclusion d'un accord distinct avec les généraux Naumann et Clark.

Il fut décidé, en outre, que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) mettrait en place une Mission de vérification au Kosovo (KVM), chargée de s'assurer du respect des obligations sur le terrain, et que l'OTAN assumerait une mission de surveillance aérienne. Ces deux missions furent approuvées dans la résolution 1203 du Conseil de sécurité. Plusieurs pays non membres de l'OTAN et participant au Partenariat pour la paix (PPP) acceptèrent de contribuer à la mission de surveillance organisée par l'OTAN.

Pour appuyer l'OSCE, l'Alliance constitua une force spéciale chargée d'évacuer les membres de la Mission de vérification si une reprise du conflit devait les mettre en danger. Cette force fut déployée dans l'ex-République yougoslave de Macédoine¹ et placée sous la direction générale du Commandant suprême des forces alliées en Europe.

Malgré ces mesures, la situation au Kosovo s'embrasa à nouveau au début de 1999, suite à un certain nombre d'actes de provocation perpétrés par les deux parties et à un recours abusif et disproportionné à la force de la part de l'armée et de la police spéciale serbes. Grâce aux efforts de médiation des vérificateurs de l'OSCE, certains de ces incidents purent être désamorcés, mais, à la mi-janvier, une escalade de l'offensive menée par les Serbes contre les Albanais du Kosovo entraîna une nouvelle dégradation de la situation.

Les efforts internationaux furent relancés pour imprimer un nouvel élan à la recherche d'une solution pacifique au conflit. Les six pays du Groupe de contact² constitué par la Conférence de Londres de 1992 sur l'ex-Yougoslavie se réunirent le 29 janvier. Il fut décidé d'organiser d'urgence des négociations entre les deux parties au conflit, dans le cadre d'une médiation internationale.

L'OTAN a appuyé et renforcé les efforts du Groupe de contact en marquant son accord, le 30 janvier, sur le recours aux frappes aériennes si nécessaire, et en adressant une mise en garde aux deux parties au conflit. Le point culminant de ces initiatives concertées furent les premières négociations de Rambouillet, près de Paris, qui se déroulèrent du 6 au 23 février; elles furent suivies d'une seconde série de négociations, à Paris, du 15 au 18 mars. A la fin de cette seconde série de pourparlers, la délégation des Albanais du Kosovo signa l'accord de paix proposé, mais les participants se séparèrent sans avoir obtenu la signature de la délégation serbe.

Aussitôt après, l'armée et la police serbes firent monter en puissance leurs opérations contre les Albanais du Kosovo, en envoyant dans la région des renforts de troupes et des chars modernes, en violation flagrante de l'accord d'octobre. Cette offensive systématique déclencha l'exode de dizaines de milliers de personnes.

Le 20 mars, la Mission de vérification au Kosovo de l'OSCE fut retirée de la région, l'obstruction des forces serbes ne lui permettant plus de poursuivre sa tâche. M. Holbrooke se rendit alors à Belgrade pour une ultime tentative visant à persuader le président Milosevic de mettre fin aux attaques contre les Albanais du Kosovo, faute de quoi les frappes aériennes de l'OTAN seraient imminentes. M. Milosevic ayant répondu par la négative, l'ordre de commencer les frappes aériennes fut donné le 23 mars.

1 La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.

2 France, Italie, Allemagne, Russie, Royaume-Uni et Etats-Unis.

QUESTIONS PRINCIPALES

Les objectifs de l'OTAN au Kosovo sont clairs : un arrêt vérifiable de toutes les actions militaires et la fin immédiate de la violence et de la répression; le retrait du Kosovo des forces militaires, policières et paramilitaires yougoslaves; une présence militaire internationale au Kosovo; le retour sans conditions et en toute sécurité de tous les réfugiés et de toutes les personnes déplacées; des assurances crédibles de M. Milosevic de rechercher, sur la base des Accords de Rambouillet, une solution pacifique au problème du Kosovo, conformément au droit international et à la Charte des Nations Unies.

La responsabilité de la situation actuelle incombe entièrement au président Milosevic. Il a le pouvoir de faire s'arrêter immédiatement l'action militaire de l'OTAN en acceptant et en mettant pleinement en oeuvre ces exigences légitimes de la communauté internationale.

Entre-temps, les forces de l'OTAN sont à la pointe de l'action humanitaire menée pour soulager les souffrances de milliers de réfugiés chassés du Kosovo par la campagne délibérée de nettoyage ethnique à laquelle se livrent les Serbes. Dans l'ex-République yougoslave de Macédoine¹, les troupes de l'OTAN ont construit des camps pour les réfugiés, un centre d'accueil et un poste d'aide alimentaire d'urgence et acheminement des centaines de tonnes d'assistance humanitaire. En Albanie, l'OTAN déploie une force substantielle pour apporter une aide analogue. L'OTAN prête aussi son concours au HCR pour la coordination des vols d'aide humanitaire, qu'elle est en train de compléter en mettant à disposition des appareils des pays alliés. Le HCR a hautement apprécié le travail remarquable accompli par le personnel de l'OTAN dans des délais très courts.